

12 JUL 2012
REGISTERED
RECEIVED - ONTVANGEN
11 JUL 2012



6840 Neufchâteau, le

Administration communale
www.neufchateau.be

**Electrabel Renewable Generation
Daniele Di Fiore**

Nos réf. : Urbanisme/Environnement/PM/075174

Boulevard Simon Bolivar, 34
1000 Bruxelles

Vos réf. :

Votre correspondant : MAYNE Pascal
Attaché spécifique.
Tél. : 061/27.50.94

Monsieur,

Objet : Rapport de la réunion d'information préalable à l'étude d'incidences

*Réunion préalable à la demande de la société **Electrabel – Ecopex** en vue d'implanter un parc de maximum 12 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur les communes de Neufchâteau et Léglise.*

Vous trouverez ci-annexé le rapport de la réunion susmentionnée. + RECLAMATIONS.

Une copie est envoyée au Fonctionnaire Technique, au Fonctionnaire Délégué et au bureau CSD.

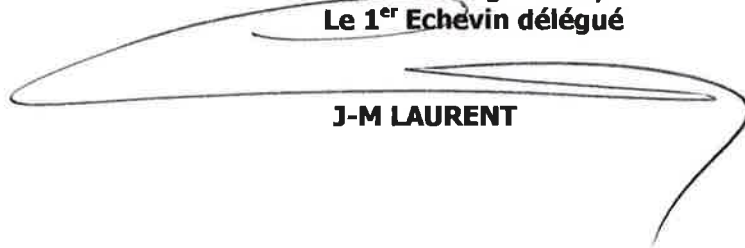
Veillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire f.f.,



P. MAYNE

Po. Le Bourgmestre,
Le 1^{er} Echevin délégué



J-M LAURENT

A l'attention du **Collège Communal de Neufchâteau**
Administration Communale
Grand Place, 1
6840 NEUFCHATEAU

Apr

P07

6/630

Copie adressée à **Electrabel Renewable Generation**
Daniel Di Fioro
Boulevard Simon Bolivar, 34
1000 BRUXELLES

Expéditeur :
BODELET Jean-Philippe
18 rue du Petit Vivier
6860 EBLY

OBJET : Remarques suite à la réunion d'information préalable du 14 juin 2012 au sujet du parc éolien situé au niveau de l'échangeur E411/E25

Ebly, le 26 juin 2012

Madame, Messieurs,

Faisant suite à la réunion d'information préalable du 14 juin 2012 concernant l'installation d'un parc éolien situé au niveau de l'échangeur E411/E25, veuillez transmettre les points suivants au bureau CSD Ingénieurs chargé de l'étude d'incidence de ce projet.

Je demande à ce que le bureau CSD Ingénieurs réalise :

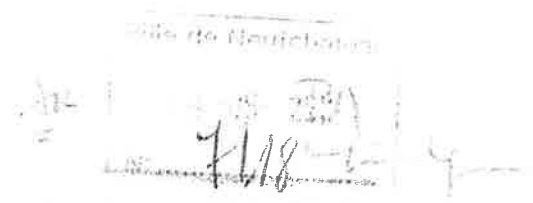
- Une étude de co-visibilité entre le projet de 12 éoliennes présenté ce 14 juin 2012 et le projet de 14 éoliennes présenté le 23 juin 2011 à Vaux-sur-Sûre par les sociétés Electrabel et Luminus pour lequel le bureau CSD Ingénieurs est également en charge de l'étude d'incidence,
- Un photomontage reprenant les 2 projets précités pour chacun des points de vue suivants :
 1. Arrière de la maison située au 18 rue du Petit Vivier 6860 EBLY
 2. Au carrefour entre le Bombois (axe Martelange – Neufchâteau) et la rue des Pépinères à Ebly, plus précisément à hauteur du panneau signalant la fin du village d'Ebly, rue des Pépinères
- Un photomontage reprenant le projet de l'échangeur E411/E25 à partir du point de vue suivant :
 3. Rue de la Rochette, entre le village de Chêne et de Juseret, à hauteur de la limite entre les communes de Léglise et Vaux-sur-Sûre
- Une étude acoustique et une étude d'ombres stroboscopiques à partir de l'arrière de la maison située au 18 rue du Petit Vivier 6860 EBLY

Avec mes sincères salutations

Jean-Philippe Bodelet



Ps. Vous trouverez au verso un plan sur lequel sont repris les points de vue demandés pour les 3 photomontages.



Lahérie, le 26/06/2012

Ces questions font suite à la réunion du 14 juin 2012 à l'espace 29 à Neufchâteau .

- Quelle est l'emprunte écologique de la fabrication d'une éolienne?
- Éolienne égal énergie verte pour protéger, entre autres, la couche d'ozone. L'air brassé par les éoliennes placées le long des autoroutes et lieux pollués ne trouble-t-il pas plus vite la couche d'ozone?
- Prenez-vous vos renseignements auprès de Natagora, Natura 2000, le Parc Naturel de Massul?
- Quelle sera la contrepartie économique de la perte du tourisme?
- Quelles incidences aura l'air produit par les éoliennes sur la dispersion des produits pulvérisés par les agriculteurs et les pépiniéristes sur les bois, cultures, faunes, humain?
- Il faut un vent de force 5 pour qu'une éolienne produise, une telle intensité est assez rare chez nous. Combien de temps doit-elle travailler pour être rentable? Est-ce que le coût de production, installation et entretien ne coûte pas plus cher que leur rentabilité?
- Combien va gagner la commune?
- Il faut 1.5ha de panneaux photovoltaïques pour 1 éolienne. Pourquoi ne pas installer ces mêmes panneaux sur les toits des sociétés du zoning de Molinfaing?
- Qu'en est-il du recyclage des éoliennes après leur travail de 20 ans?
- Qui gère le parc éolien?
- Est-ce que les propriétaires seront toujours libres de cultiver leurs terres à leur guise (propriétaires du terrain où se trouve l'éolienne et voisin)?
- Combien d'emplois seront créés et prendrez-vous local?
- Est-ce que les éoliennes tournent la nuit?
- Est-ce que ça va perturber le gibier et peut-on encore chasser à proximité des éoliennes?
- Si la zone de vol basse altitude se libère où l'armée s'entraînera-t-elle?
- Quel modèle ? Bain d'huile ou à engrenage?
- Peut-on participer au recensement de la faune et à l'étude sonore?
- Les éoliennes ont-elles une incidences sur le bétail?
- Où sera le transformateur?
- Est-ce que ça provoque un champ magnétique?

- Est-ce que ça attire la foudre?
- A quoi sert l'étude d'incidence si celle-ci n'est pas rendue publique? Et comme elle ne nous paraît objective, pouvons -nous y participer?
- Est-ce que des études cliniques ont été faites concernant les nuisances connues sur les humains?
- Est-ce que des études vétérinaires ont été faites sur le bétail (France!!!)

Les questions reprises ci-dessus émanent des personnes ci-dessous:
Christophe Modard - Viviane Promme - Anne-Marie Tinant - Christophe
Van Oostende Benoît Modard - Maurice Odard - Anick Pinson -
Bénédicte Gilles - Henri Modard - Marguerite Beauve - René Cornette -
Marjorie Rockens et les personnes excusées.

AR
m
7/187

Administration communale
Service de l'Urbanisme
Blanc Caillou, 10
6840 NEUFCHATEAU.

Concerne : Projets d'implantations d'éoliennes.

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à la réunion publique d'information, nous vous faisons part de nos interrogations quant à la pertinence des trois projets.

La région wallonne a l'ambition de développer l'énergie éolienne pour faire face au renchérissement des énergies fossiles et à l'abandon du nucléaire.
Si nous souscrivons entièrement à cette politique, nous estimons cependant que la multiplication des projets sur une petite partie du territoire de notre commune n'est pas souhaitable.

Des villages de Tronquoy et Respelt, les trois projets seront visibles en même temps.
Une barre de vingt deux éoliennes occupera le paysage sur 180 °.
Un quatrième projet sur la commune de Vaux-sur-Sure s'il se concrétise devrait achever l'encerclement de nos villages.


Nos deux villages ont perdu une partie de leur caractère rural et paisible avec l'autoroute, le zoning, la ligne de chemin de fer.

Afin d'éviter de créer un mur d'éoliennes parallèle aux deux autoroutes, nous estimons que le projet sur Tronquoy est de trop.

Nous nous interrogeons également à propos des mesures compensatoires éventuelles.
Nous n'avons pas d'information quant à la forme qu'elles pourraient prendre.

Nous vous prions, Monsieur le Bourgmestre, d'agréer nos salutations distinguées.

Jean-Marie et Mariline Jacquemart Clementz
Route de Bacoru, Trq, 22
6840 Neufchâteau.



NEUFCHATEAU – Espace 29

REUNION D'INFORMATION AU PUBLIC – 14 juin 2012

Sujet : réunion préalable à la demande de la société **Electrabel – Ecopex** en vue d'implanter un parc de maximum 12 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur les communes de Neufchâteau et Léglise.

Tribune:

Electrabel : D. Di Fiore, chef de projet

Ecopex : Chr. Surleraux, chef de projet

Bureau CSD : G. Bertrand, chef de projet

Administration communale : Y. Evrard, Bourgmestre et P. Mayné, attaché spécifique (Secrétaire de la réunion)

Animation : P. Degreef

Début de la séance

Y. Evrard souhaite la bienvenue, explique brièvement la procédure à venir.

Rappel de l'étude de la province de Luxembourg (Gapper), ce qui explique les multiples demandes sur la commune de Neufchâteau. Trois projets : Electrabel avec Ecopex, avec Electrawinds et demande de Gestamp.

Position de la commune : si un projet voit le jour sur la commune c'est en concertation avec la ville et avec les citoyens qui souhaitent participer à de tels projets.

Ecopex

Chr. Surleraux présente la société Ecopex (voir documents ci-annexés)

Electrabel

D. Di Fiore présente la société Electrabel (voir documents ci-annexés)

Rappel de la procédure.

Explications sur l'éolien et le choix d'un site suivant différents critères : Le cadre de référence de 2002.

Le projet :

2009 : Analyse de la zone et réservation du foncier

2010 – 2012 : Etude de vent et analyse des contraintes du site

Nombre d'éoliennes maximum 12 de 2 MW à 3,4 MW

Lieu : Echangeur E411/E25 entre Lahérie et Ebly

9 machines sur la commune de Neufchâteau et 3 sur la commune de Léglise

Communes concernées : Neufchâteau, Léglise et Vaux Sur Sûre

Durée du projet : 20 ans

Espace aérien : sous restriction de la défense nationale

Radar météo IRM de Wideumont : En France, il existe des restrictions par arpport à ce genre de radar, protection dans les 5 km (pas de restriction en Belgique)

Raccordement au poste de Neufchâteau 70KV, câbles enterrés.

CSD

G. Bertrand présente le bureau CSD, rappelle la fonction d'une étude d'incidences et apporte des précisions sur la procédure de demande de permis pour la construction d'éoliennes. (Voir documents annexés).

Questions / Réponses

Création des chemins d'accès : seront d'utilité publique, entretenus par qui ?

DDF : Les chemins d'accès seront sur des terrains privés, les propriétaires définissent si le passage est accessible au public ou restreint. L'entretien est assuré par le promoteur.

Il y a trois projets sur Neufchâteau, vont-ils aboutir ? Par rapport au radar de Wideumont ?

DDF : Les développeurs ne décident pas, c'est soumis à l'avis des autorités. Nous ne connaissons pas la manière dont les autorités vont restreindre la présence d'éoliennes par rapport à ce radar. En France, il ne peut y avoir de projet éolien dans un rayon de 5 km et pas de 2 projets à moins de 10 km dans un rayon de 20 km par rapport au radar.

CSD est payé par le développeur, son étude d'incidence pourrait-elle aboutir sur une conclusion telle que le projet est mauvais ?

GB : Il y a un contrat avec le promoteur, de cette façon les couts ne sont pas supportés par la collectivité pour un projet privé.

L'indépendance du bureau est assurée par l'agrément obligatoire qui pourrait être retiré si une étude est jugée partisane ou de mauvaise qualité, ces études représentent 90% du chiffre d'affaires.

La qualité de l'étude est également soumise à l'avis du Cwedd et elle est transmise à l'avis de plusieurs administration, cela constitue des gardes fous.

Il est possible que l'étude d'incidence indique qu'un projet est partiellement ou entièrement mauvais.

Bruit des éoliennes, avec l'autoroute ?

GB : 100db c'est la puissance acoustique au niveau de la nacelle, au-delà il y a la diffusion du bruit.

Au niveau d'une habitation c'est 40db qui est la norme.

Après 20 ans que deviennent les machines ?

ChS : Le permis est octroyé pour 20 ans, quand les éoliennes seront construites il restera 18 ans. Au-delà, soit le permis est reconduit ou alors la technologie éolienne sera dépassée, on verra ...

On ne démonte pas d'office.

S'il n'y a pas de nouveau permis, l'éolienne est démantelée pour retrouver un terrain similaire avant la construction.

Qu'en est-il du survol militaire et du survol de la cigogne noire et de la grue cendrée ?

DDF : Aujourd'hui la restriction de l'armée existe toujours, il y a des discussions pour atteindre les objectifs fixés par la région wallonne. On ne sait pas si la défense va accepter.

Objectif : 4500 GWh en RW pour 2020, cela correspond à 1000 éoliennes or pour l'instant nous sommes à 250.

GB : Nous avons relevé la présence de ces oiseaux, cela sera étudié. Les deux espèces énoncées ne sont pas en danger par la présence d'éoliennes. Chaque espèce présente sera étudiée.

Pourquoi ne pas utiliser la force de l'eau le long des rivières ?

ChS : Cela a déjà été fait, les grands sites ont été équipés, maintenant on rénove les moulins mais ce sont des petites puissances.

Que vais-je voir de chez moi, pourra-t-on avoir des photomontages ?

GB : C'est envisageable. C'est prévu dans l'étude d'incidence (+/- 20 photos)

Pourquoi un si gros parc éolien ?

DDF : On parle d'un maximum de 12 éoliennes, c'est l'EI qui nous montrera les qualités environnementales et ensuite ce sont les autorités qui décideront de l'importance du nombre d'éoliennes.

Il y a une volonté de la RW de maximaliser le nombre d'éoliennes par site.

Est-ce que l'étude d'incidence évalue la perte de valeur sur l'immobilier autour du parc éolien ?

GB : L'EI n'évalue pas ce sujet, pas de considération d'ordre économique.

Est-ce que le parc entre Juseret et Bercheux aura une incidence sur celui de Neufchâteau ?

GB : On étudie l'impact cumulatif des projets. L'impact cumulatif des 3 projets s'ils voient le jour et aussi avec l'impact des parcs situés dans les 15 km.

DDF : On aurait pu l'indiquer sur la carte. Il est toujours en étude d'incidence. Il se trouve à proximité du radar de Wideumont et en restriction défense nationale.

Quelle sera la différence de prix éolien et notre tarif actuel ?

DDF : Non, l'électricité produite n'est pas consommée par les citoyens de Neufchâteau mais par le réseau de distribution. C'est les intercommunales qui fixent les prix (pas le producteur éolien).

Nous discutons avec la commune pour essayer de faire profiter à la collectivité de ce projet.

Après démontage, il restera 2 m dans le sol.

DDF : Le cadre de référence stipule que les fondations doivent être retirées jusqu'à 1,50M mais les autorités peuvent demander plus.

ChS : Dans les permis actuels, la totalité doit être retirée.

Avec le groupe Tchest'éole, les sociétés sont-elles d'accord de partager les bénéfices avec les citoyens ?

J'ai déjà rencontré M. Di Fioré et j'espère que dans la participation citoyenne il sera plus large que ce qu'il nous laissait entendre pour la participation citoyenne. Si nous faisons une coopérative, il ne souhaitait pas que nous levions les capitaux en dehors des limites de la commune, ce qui nous paraissait ... il faudrait que ce soit un peu plus large que la commune.

Un nouveau cadre de référence est prévu et est en cours de réflexion à la RW. Ce cadre prévoit une participation citoyenne de 24,9 %, pouvez-vous vous engager d'accorder ces 24,9% aux citoyens de Neufchâteau ?

DDF : Le nouveau cadre de référence est en cours de réflexion. En effet on dit qu'il y aura une participation citoyenne, publique, de la collectivité de minimum 24,9%. Les discussions avec les autorités communales vont dans ce sens.

Le cadre prévoit une compensation environnementale par éolienne, qu'en est-il ?

DDF : Une des recommandations de l'EI compensation environnementale en fonction de la sensibilité du site, en fonction de l'impact des éoliennes sur l'avifaune locale. En ce moment, il n'existe pas de parc éolien sans compensation environnementale.

24,9 % de participation à la commune de Neufchâteau et 24,9% aux citoyens ?

DDF : Nous respecterons le nouveau cadre de référence. On ne parle pour l'instant que de participation de 24,9% pour la collectivité (commune, citoyens et intercommunales).

Ce n'est pas le lieu pour discuter de ce genre de choses.

YE : La position de la commune par rapport aux promoteurs est qu'il y ait un réel partenariat. La commune souhaite avoir son mot à dire.

Quelle est la position de la commune de Léglise ?

Echevin de la commune de Léglise : La commune de Léglise est très attentive à ce projet.

Position politique il y a 3 ans sans réponse, maintenant on voit que le politique semble prendre les choses en mains.

YE : En matière de discussion, ce n'est pas au bourgmestre de choisir à la place du citoyen.

Ce serait très démocratique de signaler les nouveaux projets.

YE : Tous ce qui a été annoncé, a été réalisé. C'est le moment de prendre connaissance des nouveaux projets.

Si vous n'y êtes pas obligé, le citoyen de Neufchâteau n'aura pas droit à participer au projet ?

DDF : L'interlocuteur unique est la commune qui est le meilleur représentant des citoyens. C'est l'autorité communale qui décidera au final la proportion qui sera libérée entre les différents acteurs.

Lucéole : 49,99% dans une participation publique citoyenne. Electrabel peut confirmer cette information ?

DDF : Le pourcentage n'est pas une finalité, cela dépend du nombre de machines. Ce n'est pas l'endroit pour ce genre de discussion.

Les remarques peuvent être déposées à la commune de Neufchâteau, les documents seront à dispositions jusqu'au 29 juin.

Une copie du dossier sera transmise à la commune de Léglise.

Après introduction du dossier complet, vous aurez la possibilité de faire des remarques durant un mois pendant l'enquête publique.

Où sont fabriquées les machines, emploi pour les belges ou autres pays ?

DDF : Le seul constructeur belge a fait faillite. L'Allemagne est maintenant un gros constructeur.

Les travaux annexes seront confiés à des entreprises locales

ChS : Beaucoup de composants d'une éolienne sont fabriqués en Belgique.

Le citoyen pourra-t-il être propriétaire de l'électricité produite par une éolienne dont la commune serait propriétaire ?

DDF : C'est une possibilité existante, la discussion pourra être faite.

Y a-t-il des éoliennes plus bruyantes que d'autres ?

GB : 2 grandes catégories : en général avec boîte de vitesse, un constructeur sans boîte de vitesse moins bruyante. On peut brider une éolienne pour diminuer le bruit.

Plus l'éolienne est puissante, plus elle est bruyante. Cela évolue sans cesse.

Hydraulique fonctionne jour et nuit et n'a pas besoin de vent.

Pourrait-on transformer ces éoliennes en panneaux photovoltaïques ?

Yves Stordeur (Lucéole) : 1 éolienne de 5 millions de 3,2 MW équivaut à 1,5 ha de panneaux et coûte 14 millions, donc le prix de 3 éoliennes pour la même production électrique. Le prix de l'électricité sera le triple.

L'acheminement des éoliennes risque de détruire les chemins agricoles.

DDF : Les chemins seront remis en état s'ils sont détériorés, c'est une obligation. Tout sera étudié.

Clôture de la séance